The Right to Work: Towards Full Employment Pontifical Academy of Social Sciences, *Acta* 3, Vatican City 1998 www.pass.va/content/dam/scienzesociali/pdf/acta3/acta3-calvez.pdf

LE CHANGEMENT DU TRAVAIL, DU TRAVAILLEUR, DE L'EMPLOI ET LES ENCYCLIQUES SOCIALES

IEAN-YVES CALVEZ

CHANGES IN LABOUR, WORK AND EMPLOYMENT AND THE SOCIAL ENCYCLICALS

SHMMARY

1. New questions, radical questions on work today

Wealth is no longer dependent on the quantity of work entailed in the productive process. The distribution of wealth is no longer brought about satisfactorily by the productive system. Work time has ceased to be primary, it is no longer that period which structures and polarizes all other intervals of time. Working for a wage was, until recently, an integrating factor, even politically. It made the citizen, there was no citizenship outside the exchange of work products. This situation has all but disappeared bringing with it a number of consequences. The wage contract is being replaced by contracts of a "commercial", business form which modifies patterns of social integration. This is seen in the externalised sub-contracting of many services today. These changes can be viewed positively as a growth in freedom. However, the old form of integration through employment were not only integrative through constraint but also fostered integration through association at the workplace.

The major change is high unemployment, especially among the young, and in many countries it has lasted nearly two generations. Unlike previous crises, where employment followed an upturn in production and sales, today improvements in the latter are not now accompanied by reductions in the the former. Evidence suggests that there is now a clear distinction between the crisis in employment and the crises in production.

The present unemployment crisis is different from the classical business crises in that automation deriving from information technology is the cause, a phenomenon which is not going to cease. We experienced a great shift in work activities after the second world war when agricultural employment went down from 40% to around 5% of the active population. The solution this time will

consist in the replacement of industrial work by interpersonal services, health, education, culture and related activities. But we are in a period of transition, mentalities have still to change — they must be helped to change.

Very radical and fundamental questions arise in the meantime, particularly when the possibility of a "universal allocation", a "basic income" or an "existence income" is discussed: in particular, is work so essential in human life? Note that this proposal also finds its justification in the difficulty of pinpointing the individual or singular contribution made in the present processes of economic activity. In this context of collective and often indeterminate contributions to overall productivity, actual income distribution becomes the effect of power situations, of circumstantial factors, as for instance the closeness to this or that favored situation, e.g. where much capital is involved. Through "universal allocation" then, instead of the "burden" of work, working will finally become a right, a freedom, rather than a mere duty. Advocates of this "universal allocation", like Jean-Marc Ferry, do not see it as a disincentive to work, but it would encourage people to look to interesting and fulfilling work outlets and only produce a disincentive towards taking more brutal jobs. This controversial proposal raises the key question, should we accept this relative reduction in the place of work in human life?

2. The recent social encyclicals (Laborem exercens, Centesimus annus) in this regard

The Church, by its recent social encyclicals, *Laborem exercens* and *Centesimus annus*, gives a vigorous answer to the question of the nature and place of work. It is "a fundamental dimension of man's existence", "the key to the social question" (John Paul II). Theologically John Paul II comments at length on the words of Genesis, on man being created in the image of God in the very act of dominating the earth (work being one of these acts and constitutive of people themselves).

A strong tenet of John-Paul II in *Laborem exercens* is that work is significant and important because man is present in it as a subject (person). Man works as a whole person, not only (externally) as a corporal being, so that work is a process of realization by man of his very humanity, a process whereby his human vocation is fulfilled. Work has thus an ethical meaning. John-Paul II insists, as a consequence, on the "priority" of work over capital. Again, in this sense work must not lose its priority for human beings.

Each day work is becoming more qualified, intelligent, penetrated by knowledge and thus more "human". There is plenty of hope for humanity in this evolution of work. The social encyclicals, particularly *Centesimus annus*, however, confess that the present economic system does not permit or favour the participation of the great majority of men in modern work. Most are rather marginalized even in developed countries largely by educational discrimination which prevents them from acquiring the knowledge necessary to use their creative, intellectual potential. The most marginalized categories in this respect are the old, the young and women in general. However, the limitation of the social encyclicals in this regard lies in the absence of precise analyses of the means through which this tragic situation could be confronted or even begin to be changed.

The same is true of the perception of unemployment (marginalization, as

described above includes unemployment among other elements). In spite of a few very strong statements on the scandal of massive unemployment and youth unemployment — in Laborem exercens and in the message delivered to the ILO in 1982 — little more was said in the new encyclical, Centesimus annus, on the means to overcome the situation. Laborem exercens, as has often been remarked, largely addressed the old world of work. Centesimus annus contains no very specific remarks about either the shift or displacement of work towards interpersonal services or the way in which new needs can be satisfied today. This corpus of social teaching has strongly reiterated the priority of labour over capital (which was not expressed so strongly and clearly in previous encyclicals), but has not systematically addressed the new issues arising from the crisis of unemployment, in particular discussions of a leisure society where work plays a more relative role.

My general conclusion is that new pratical questions have to be raised now even if one assumes that the basic anthropological tenets are endorsed and have been defended strongly in the recent encyclicals (they could of course be modernized too in their presentation, taking into account the discussions on "basic income", "allocation universelle", etc.). Thus I conclude that this is a very opportune moment for a reconsideration of the issue, at the level of social doctrine, but undertaken in as concrete a context as possible.

1. Touchant le travail, des questions neuves, même des questions radicales aujourd'hui

Voici quelque temps que l'on parle d'un "grand changement" du travail. Pas si longtemps, cependant. En France, dans un article de la livraison d'août-septembre 1995 de la revue Esprit ("Révolution informationnelle et mutation du travail"), Jean-Paul Maréchal, un économiste, rappelait, en commençant, un propos de René Passet, autre économiste, en l'année 1956: "Avec l'avènement ... de la machine électronique, le monde entre bien dans une nouvelle phase de révolution industrielle". Il s'agissait, dit notre auteur, d'une annonce "précoce", d'une affirmation isolée encore. Et il a tout à fait raison, à mes yeux, sachant qu'il y eut, au début des années 50, une première vague du développement de l'automation et de la prise de conscience de ses conséquences mais qu'elle fut vite recouverte par la relative facilité avec laquelle le travail fut alors reconverti, dans une phase ascendante de la conjoncture industrielle et du besoin mondial.

Il y va de bien davantage aujourd'hui, et le changement est évoqué désormais par tous.

¹ Dans, (1956), "Les entreprises européennes devant l'automation", Revue juridique et économique du Sud-Ouest. Série Economique, n. 3, p. 525.

Quand la richesse produite ne dépend plus de la quantité de travail

"La nouvelle phase, dit Jean-Paul Maréchal, se caractérise par une mutation organisationnelle des entreprises qui, déconnectant largement la quantité de travail direct du volume de richesse produit, appelle une nouvelle organisation économique et sociale dont les modalités de fonctionnement devront être rapidement élaborées". Le travail direct, c'est le "travail immédiatement appliqué aux marchandises", selon une expression de Ricardo. On peut y ajouter une grande partie du transport et du commerce, donc des services au sens premier et traditionnel du terme. L'auteur des lignes qui précèdent parle d'"expulsion" de l'homme de la sphère productive. Là est en effet un premier point crucial.

Quand la réparitition n'est plus guère effectuée par le système productif

En même temps, "la révolution informationnelle, précise-t-il, élargissant sa considération, accroît l'efficience des systèmes de production considérés individuellement mais engendre, au niveau global, une situation inefficace d'un point de vue économique et grosse de possibles remises en cause du consensus démocratique". Un des aspects de la situation nouvelle c'est que le système productif pourvoit de plus en plus mal par lui-même à la répartition du revenu, à une époque, paradoxalement, où la doctrine, plutôt libérale, dans le monde entier, attend au contraire précisément du système productif presque toute la répartition: on conteste les répartitions secondaires, ce fut le sens du "reaganisme", du "thatchérisme", c'est le sens de leurs répliques en divers pays aujourd'hui.

Le temps de travail cesserait d'être le temps dominant

A un niveau plus sociologique ou anthropologique, on fait cette constatation:

"Le travail, tel que la révolution industrielle en a fixé les traits, à savoir une activité salariée exercée à plein temps de manière continue sur plusieurs décennies, ne semble plus aujourd'hui constituer dans les faits — à défaut de continuer à l'être dans le discours — le temps dominant, c'est-à-dire un temps 'qui structure et polarise l'ensemble des temps sociaux autour de sa propre structure'".4

² Jean-Paul Maréchal, 1995, art. cit., Esprit, aout-septembre, p. 54.

³ Ibid., p. 55.

⁴ Ibid., p. 71.

Les derniers mots sont de Roger Sue dans un ouvrage Temps et ordre social.5

R. Sue fait état de cette statistique: le temps de travail, qui ne représentait déjà plus que 18% du temps de vie éveillé d'un individu moyen en 1980, approche les 14% en 1990. Une chute de 4% en dix ans, c'est évidemment quelque chose de tout à fait important. Le temps de travail par journée moyenne, pour toute la population de plus de 15 ans, peut être évalué, de plus, à 2h31 seulement, dès 1986.

Il convient assurément, à propos de tels chiffres, de se méfier de conclusions hâtives, du fait surtout que, même dans le second cas, ils concernent des personnes d'âges divers, dont le troisième et le quatrième âges, en rapide croissance. Le recul n'est pourtant pas discutable: pour la population active au sens strict, il doit avoir été en un siècle de près de la moitié. "Le temps dominant, conclut Jean-Paul Maréchal, qui fut le temps sacré dans les sociétés primitives, le temps religieux au Moyen Age et le temps de travail depuis le début de l'ère industrielle, pourrait bien être dorénavant le temps libre".6

Le salariat assurait l'intégration, même politique

Autre aspect de l'évolution: "En perdant son importance 'quantitative', le travail perd en même temps sa fonction d'intégration sociale, il se crée par là même, au coeur des sociétés industrielles, un 'vide cybernétique' que rien, pour le moment, ne semble devoir venir combler". Vide cybernétique, entendons: vide de guidage, d'encadrement. C'est aussi le point de vue de Dominique Schnapper dans son livre *La communauté des citoyens*, en 1995: ⁸ dans les temps récents c'est l'intégration par le travail (salarié) qui a été le facteur d'intégration tout court, intégration "citoyenne". Qu'arrive-t-il dans le cas de mise en question de ce rôle du travail?

B. Perret ne parle pas autrement dans L'avenir du travail, ouvrage de la même année. Il se réfère seulement, un peu plus largement, à l'idée d'échange économique: "L'affinité est évidente, dit-il, entre le caractère impersonnel du lien politique et l'intégration fonctionnelle des individus assurée par l'échange marchand ... Partout en Occident, l'Etat et le marché se sont développés parallèlement, avant de s'opposer, acompagnant dans

⁵ Presses Universitaires de France, 1994, p. 29.

⁶ Jean-Paul Maréchal, art. cit., p. 71.

⁷ Ibid.

⁸ Ed. Gallimard, 1995.

⁹ Ed. du Seuil, 1995.

leurs registres respectifs l'affirmation de l'individu". ¹⁰ Pour l'immense majorité des hommes, le marché en question est le lieu de l'échange des produits de leur travail. Et il n'y avait pas de citoyenneté hors de cela.

Le recul relatif du contrat de salaire

Un trait de la situation, qui concerne encore à sa façon l'intégration, consiste dans le recul du contrat de salaire même quand ne recule pas autant le travail de type industriel (ou le travail dans les services directement associés à l'industrie). Il y a, très largement, "externalisation" des services (maintenances multiples, nettoyage bien évidemment, etc.). Nombre d'entreprises n'ont plus de personnels pour les assurer par ellesmêmes, elles les demandent à d'autres, spécialisées. Le travail indépendant se développe en conséquence. L'entreprise gère moins de contrats de travail (et de salaire) et un plus grand nombre de contrats "commerciaux".

Heureuse évolution, pourrait-on dire, tant la condition salariale a été synonyme de dépendance. Heureux recul, pourrait-on ajouter, de la très grande organisation au bénéfice d'une multiplicité d'unités, de service comme de production. Au plan politique aussi, une évaluation relativement optimiste de cette évolution est possible. Quel mal à ce que l'intégration citoyenne ne soit plus tant affaire de travail salarié obligé, de contrainte du travail que de culture partagée, de libre choix surtout? N'y a-t-il pas là plutôt un progrès? Mais il ne faut pas omettre que le travail salarié dans la grande organisation, avec le syndicalisme ouvrier l'accompagnant, n'exerçait pas qu'un effet de contrainte intégratrice: il exerçait un effet d'intégration moins forcée, plus enrichissante, par l'association, la camaraderie du travail, la culture commune se développant dans le syndicalisme et ses luttes, la formation dispensée au sein de l'association ouvrière ou d'autres formes de l'association professionnelle.

La plus grande mutation

La mutation la plus immédiatement saisissable est le chômage, massif désormais, de longue durée, et concernant spécialement les jeunes. En Europe continentale surtout, mais aussi dans des pays dits du tiers monde du type Argentine, le phénomène a déjà affecté une génération entière, la crise ayant commencé vers 1975.

Cette crise est d'abord apparue comme une crise conjoncturelle classique: on en attendit la résolution, même celle de la crise de l'emploi,

¹⁰ B. Perret, op. cit., p. 204.

d'une reprise de la production et des ventes. Mais il y a eu, en bien des pays, depuis, plusieurs reprises de la conjoncture productive, sans guère d'effet sur l'emploi. On se rend ainsi peu à peu à l'évidence qu'il existe une nette distinction aujourd'hui entre crise de l'emploi et crise de la production.

L'emploi industriel de forme traditionnelle est directement en question, par suite de l'automation, fruit de l'informatique. Et celle-ci est loin encore d'avoir produit tous ses effets. Des économistes allèguent des chiffres qu'on dit "hallucinants" quant à l'avenir de l'industrie au sens strict et traditionnel du terme: en l'an 2015, 8% de la population active assureront la production de tout ce que nous mettons aujourd'hui sous cette rubrique, à l'échelle du monde! C'est impossible à vraiment calculer, évidemment. Je voudrais plutôt faire remarquer que les chiffres ne sont hallucinants que pour qui a la mémoire courte: dans nombre de pays d'Europe occidentale, y compris l'Italie, même la France, plus de 40% de la population active était employée dans l'agriculture au moment où commença dans cette activité, peu après la fin de la Deuxième guerre mondiale, une fantastique révolution des méthodes et de la productivité. Ce pourcentage est tombé à quelque 5 ou 7% en une quarantaine d'années, voire moins. Or sa grande décroissance a été, pour une longue période, fort bien compensée dans d'autres secteurs.

L'industrie, répond-on toutefois, justement ne contribuera plus désormais à la compensation, au contraire elle est elle-même l'objet du déclin de l'emploi. Mais n'est-ce pas simplement qu'il faut chercher ailleurs encore, désormais, les sources d'une compensation aux diminutions qui se manifestent? Dans les services de caractère interpersonnel de toute sorte, peu automatisables. C'est là en fait la question majeure à affronter aujourd'hui. Il s'agit d'amener des besoins nouveaux, déjà bien réels (dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la culture, de l'accompagnement), à se transformer en "demande", c'est-à-dire à se manifester par nos préférences économiques. Nous sommes généralement bien inconséquents en ce moment, sachant déjà l'importance des besoins nouveaux mais non habitués encore à payer pour eux (que ce soit de manière individuelle ou collective). L'oeuvre à entreprendre, le plus tôt possible, concerne donc nos mentalités, en vue de permettre le déplacement du travail dans les directions nouvelles où probablement il ne manquera pas pendant un très long temps. Il est urgent que les responsables prennent à coeur ce changement des mentalités plutôt que de laisser toute l'influence à la publicité traditionnelle qui bénéficie encore indûment des profits d'hier de l'industrie.

L'exemple américain

On conteste parfois certes, et fort vivement, en Europe continentale, faut-il noter encore, le pessimisme des points de vue sur l'emploi au-

jourd'hui courants dans ce continent en alléguant l'exemple des Etats-Unis, voire de la Grande Bretagne. Les Etats-Unis en particulier ont, dit-on parfois, résolu depuis longtemps leur problème en la matière, au moyen de la dérégulation. Tout spécialement, ils ne connaissent pas de salaire minimum.

Leur exemple a, en fait, l'intérêt, je crois, de souligner le point même sur lequel j'ai déjà insisté: à savoir que l'emploi doit se développer dans les services interpersonnels — au sens large du terme, incluant santé, accompagnement, éducation, culture. Il n'est d'ailleurs nullement certain que l'emploi qui s'est accru aux Etats-Unis dans les services atteigne déjà aujourd'hui autant qu'il serait possible tous ces secteurs.

L'exemple des États-Unis démontre aussi, plutôt qu'il ne le dément, un autre point de vue présenté ci-dessus, à savoir que le système productif, en y incluant cette fois plus expressément la production de services, et en considérant les contrats salariaux les plus divers qui se forment aujourd'hui — tellement différents entre eux désormais — répartit par lui-même de manière peu satisfaisante, répartit plus mal qu'hier, le revenu. Quand se sont multipliés les emplois, on a souvent eu affaire à de faibles rémunérations. L'économie donc ne boucle pas, ne boucle plus: elle ne boucle pas quand des travailleurs réellement employables demeurent sans emploi — et vivent d'indemnisations; elle ne boucle guère mieux quand les emplois nouveaux font l'objet de rémunérations tout juste supérieures aux indemnisations. Il faut donc bien s'attaquer de façon neuve à une répartition "secondaire" du revenu plus ample qu'hier. Fût-ce provisoirement, jusqu'à ce que les services soient correctement appréciés. Tout libéral devrait ici écouter le classique John Stuart Mill écrivant en présence du paupérisme de la société manchestérienne au XIXe siècle: "Au contraire des lois de la production, celles de la distribution sont largement d'institution humaine". 11 Le sens était qu'il faut, en conséquence, non s'en désintéresser, mais beaucoup s'en occuper quand elles sont inadéquates.

Plus généralement, l'exemple américain ne contredit pas le diagnostic de "grand changement" du travail, d'un recul du temps consacré au travail comme "temps dominant" dans la vie, et d'une interrogation sur sa signification dans l'existence même de l'homme.

Des questions radicales et fondamentales viennent au jour

La conjoncture incite de plus à se poser des questions fondamentales, rarement discutées jusque là: le travail, par exemple, doit-il vraiment

¹¹ Principes d'économie politique, tr. fr., Guillaumin, 1873, I, p. 24, cité par Jean-Paul Maréchal, art. cit. ci-dessus.

occuper dans la vie de l'homme — sociale comme individuelle — toute la place qu'il a occupée récemment? Question philosophique ou "anthropologique" mais capitale. Elle est posée du fait des constatations que nous venons de faire. Elle l'est aussi, et plus encore, du fait de certaines des perspectives de solution aujourd'hui discutées, celles surtout qui consistent en l'octroi à chaque personne d'un revenu d'existence "dissocié de l'exécution de tout travail". Proposition défendue, disait Jean-Paul Maréchal déjà cité par moi, par des économistes tels que Keith Roberts, René Passet, Yoland Bresson. Je veux y ajouter tout de suite les noms, d'abord, de deux Autrichiens attachés depuis longtemps à l'idée, Liselotte Wohlgenannt et Erwin Büchele, puis d'un économiste et philosophe de Louvain la neuve, Philippe van Parijs, dont les écrits sont connus en France, enfin des Français André Gorz et Jean-Marc Ferry.

On parle, à peu près équivalemment, de "revenu d'existence", "revenu de base" (*Grundeinkommen*), "revenu de citoyenneté", et "d'allocation universelle". Et, en plus de la question du niveau actuel du chômage durable issu de l'automatisation, la proposition, nous est-il dit, se justifie par le triple fait que, sous l'effet de la révolution informationnelle, la production dépend de plus en plus largement d'activités menées en amont du processus de production stricto sensu, que le savoir (technique) constitue un patrimoine commun dont chacun doit pouvoir bénéficier des fruits et, enfin, qu'en tout état de cause, la part des prestations sociales représente déjà en moyenne (pour 1991) 34% du revenu disponible brut des Français. (Un chiffre approchant ou plus élevé se rencontrant chez les voisins des Français, en particulier les Allemands).

L'allocation universelle selon Jean-Marc Ferry

Prenons l'exemple de "l'allocation universelle" selon Jean-Marc Ferry. ¹³ "Allocation universelle, dit-il: revenu social primaire distribué égalitairement de façon inconditionnelle". On peut dire encore selon lui "revenu de citoyenneté". ¹⁴

L'argument premier et immédiat en ce sens est, selon Ferry, la crise actuelle et très nouvelle de l'emploi:

"Même si la reprise se confirme, la croissance économique ne créera pas plus d'emplois que de chômage. Elle n'apportera par elle-même aucune solution à

¹² Jean-Paul Maréchal, art. cit., p. 73.

¹³ Cerf, 1995, p. 7.

¹⁴ Thid.

l'exclusion sociale. La crise appelle (donc) à réfléchir sur un nouveau paradigme de la répartition: distribuer un revenu de base à tous les citoyens, quelle que soit leur situation dans la production: riches ou pauvres, actifs ou chômeurs, étudiants ou retraités". 15

On pourrait certes en conclure qu'il faut (et suffit de) distribuer autrement, répartir, c'est-à-dire partager *le travail* disponible, s'inspirant d'un principe de justice, d'ailleurs très évident. Il faut cependant aller plus loin, pense Jean-Marc Ferry, en partie en raison des autres arguments évoqués plus haut. Dans une société de la complexité de celle que nous connaissons, il est devenu impossible de faire correspondre quelque niveau de revenu que ce soit avec une "contribution" ou un "apport" donnés des personnes engagés dans le processus de production. Cette "contributivité" est devenue un "mythe".

Pourquoi, plus précisément?

"Parce qu'il est impossible, dans la plupart des cas, de mesurer la productivité individuelle. Pierre Calame (un spécialiste) est largement justifié d'affirmer, dans un article d'Esprit, que "seule existe vraiment la productivité collective" (aout-sept. 1994). Bien sûr, cela ne signifie pas qu'un observateur averti ne serait pas capable de déceler, dans une entreprise, des différences d'efficacité productive entre les employés. Au demeurant, la nature étant ce qu'elle est, on peut bien maintenir certaines armes traditionnelles, dirais-je, de bâton et carotte, pour sanctionner les différences d'assiduité, d'efficience, de conscience professionnelle, en restant dans des limites strictement incitatives, et intuitivement correctes au regard du respect dû aux personnes employées dans l'entreprise. Egalement, on peut admettre, au nom de la souplesse, que des inégalités de rémunération ne soient pas seulement justifiées par les différences individuelles que je viens de mentionner, mais également, dans une certaine mesure, par des différences sectorielles de rendement — par exemple, entre le textile et le nucléaire. Mais l'idée de contributivité ne tient pas du point de vue général du système de répartition". 16

Et

"non seulement, explique Ferry, il n'est pas possible d'imputer les progrès de productivité d'une économie à une catégorie d'agents déterminée, et encore moins à tels individus singuliers" — problème somme toute classique — "mais surtout, l'idée, neuve celle-ci, que la justice consisterait à donner à chacun l'équivalent de sa contribution productive néglige le fait qu'entrent dans les résultats de la production tous ces 'invisibles' que sont les innovations technologiques. Au-dela, il y a, en outre, la recherche scientifique. Au-delà, le capital culturel de la collectivité concernée, et, gravitant comme en constellation autour de ces facteurs de productivité,

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Op. cit., p. 85-86.

il y a tout l'environnement institutionnel: le système d'enseignement, de sécurité sociale, de participation politique, de communication médiatique, sans parler des grands impondérables spirituels". ¹⁷

Sous ce dernier terme apparaît même "le moral d'une nation ou d'une civilisation à un moment donné de l'histoire — tout ce qui, au fond, entre dans la constitution profonde d'une collectivité, et résulte largement des efforts des générations passées, des génies des peuples et de leur acculturation mutuelle". Qui peut dire, dans ces conditions, que la répartition (primaire) du revenu n'est pas le résultat de simples facteurs de puissance, ou de facteurs très circonstanciels comme la proximité à des situations favorisées? Pour quelles vraies raisons sont-elles favorisées? Soit les productions où est engagé beaucoup de capital: les employés de ces secteurs, à compétence égale, en tirent un plus grand avantage que ceux qui sont occupés à des t,ches mettant en oeuvre peu de capital (le grand nombre des services en particulier); toutes choses égales d'ailleurs assurément, sachant en effet que le niveau des revenus dépend aussi de la demande, donc de la rareté (il peut bien entendu y avoir rareté de certains types de services).

Nul inconvénient, conclut ainsi Ferry, à assurer à chacun en tout premier lieu une allocation de base — tout à fait décente, entendons-le, car il ne s'agit pas d'une forme ou l'autre de "revenu minimum", tels par exemple l'actuel RMI ("revenu minimum d'insertion") français et ses analogues en maints pays européens. Un revenu, différenciel celui-la (aléatoirement différenciel d'ailleurs selon la précédente remarque), lié au travail, viendra accroître pour certains — selon leur voeu et selon l'occasion — le revenu de base.

Le trait le plus notable de la présentation que donne Ferry de l'allocation universelle consiste dans la libération qu'il envisage de ce qui est traditionnellement *contrainte* du travail. On a le plus souvent, très souvent en tout cas, $d\hat{u}$ gagner sa vie en travaillant. Fréquemment dans des conditions non souhaitées, mais obligées, en vue de la subsistance. Ce n'est plus nécessaire aujourd'hui.

"Il s'agit, en affirmant le droit au revenu, de le dissocier de la contrainte du travail et, ce faisant, de mieux penser le droit au travail comme tel, c'est-à-dire comme un droit et non pas comme un devoir imposé de l'extérieur par la nécessité de gagner un revenu, lequel ne fait toujours pas l'objet d'un droit indépendant". 19

¹⁷ Ibid., p. 86.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid., p. 46.

"Si le droit au travail était ainsi émancipé, poursuit Ferry, non seulement il supprimerait son hypocrisie (actuellement il est hypocrite de le proclamer), mais la morale du travail, qui, dans la rhétorique politique, frise parfois le ridicule, pourrait plus clairement devenir une morale autonome, c'est-à-dire une vraie morale".²⁰

Il semble qu'il faille comprendre: on pourrait enfin travailler en accomplissement d'un impératif moral (de type kantien). Ou bien, on pourrait enfin travailler vraiment pour ses frères humains. Et Ferry d'accuser au contraire ceux qui doutent d'un droit au revenu indépendant du droit au travail, de trahir par là "les préjugés et présupposés d'un travaillisme répressif: 21 l'idée "travailliste" est répressive parce qu'elle suppose qu'hormis la contrainte pour la subsistance, les hommes ne seront guère disposés à travailler.

On parle aussi, dit Ferry, dans cette perspective, de l'effet désincitateur d'une mesure comme

"l'allocation universelle". Mais, répond-il, "pour quel type d'activités l'allocation universelle jouerait-elle un rôle désincitateur a priori? Sûrement pas les activités intéressantes, gratifiantes, à la fois enrichissantes et rémunératrices. Rappelons que l'allocation universelle ne fonctionnerait pas, par exemple, comme le Rmi, les indemnités de chômage, les allocations sociales de logement, de salaire unique, et comme toute mesure d'indemnisation et d'assistance en général. L'allocation universelle est, en effet, acquise à tous une fois pour toutes; elle ne disparaît pas avec l'entrée des ayants droit en phase active ou avec l'amélioration des revenus de leur ménage. Donc, non seulement elle ne désinciterait, en général ou en moyenne, qu'aux formes d'activités jugées socialement les plus rébarbatives, mais encore elle ne pourrait, à la différence d'autres prestations de l'Etat social, figer une situation d'assistance ou d'indemnisation sous les considérations d'un calcul comparatif d'avantages-coûts".²²

²⁰ Ibid.

²¹ *Ibid.*, p. 47. Ils présupposent qu'il n'y a pas de société, non pas sans le travail ("l'attachement à la forme d'intégration sociale par le travail n'est pas répressif par lui-même"), mais hors "d'une société du travail assise sur la contrainte du travail-emploi" (p. 48). En d'autres termes encore, ils présupposent que, toujours du fait de la contrainte, "le travail est encore la seule 'machine de socialisation' que l'on connaisse" (p. 97). Si le soi-disant camp "moderniste" est en réalité conservateur — il s'agit de ceux qui croient à des solutions par la dérégulation et par l'intensification de la société de concurrence — le camp "travailliste" ne l'est pas moins, dit Ferry. "Il reste attaché au plein emploi salarié sur un poste offert par le système, et cela dans des secteurs et à une époque où le travail conventionnel, organisé sous une logique d'entreprise propre aux sociétés industrielles, a cessé, du fait de l'automatisation de la production, mais aussi d'une remarquable dématérialisation des économies développées, d'être la première force productive" (p. 48).

²² Ibid., p. 96-7.

Ferry ajoute:

"Tout au plus pourrait-elle atténuer l'urgence — et c'est un bienfait —, l'urgence qui porterait les exclus à accepter un emploi à n'importe quelles conditions ou presque. Ce que les syndicats n'ont su faire de manière convaincante, dans de nombreux pays: assurer durablement aux salariés une force de négociation sur le contrat de travail, l'allocation universelle le ferait d'une façon structurelle, institutionnelle, automatique, en situant le travailleur potentiel en position toujours à peu près convenable de négociation avec son employeur potentiel".²³

On peut assurément beaucoup débattre pour savoir si les mentalités correspondent à ces perspectives. Certains, proches du sydnicalisme traditionnel, en doutent. N'empêche que des questions neuves sont posées par des auteurs comme celui que je viens d'évoquer, tenant de "l'allocation universelle". En particulier: peut-on accepter de tellement relativiser, come ils le proposent, la place et le rôle du travail dans l'existence humaine?

2. Les encycliques sociales récentes (*Laborem exercens* et *Centesimus annus*)

Premier point, le travail est constitutif de l'homme

Par rapport à cette conjoncture critique, il faut, je pense, remarquer d'abord que l'Eglise, par ses encycliques sociales récentes, spécialement Laborem exercens, de 1981, offre une réponse vigoureuse concernant la nature et la place du travail. Réponse dans la ligne de la philosophie traditionnelle, surtout philosophie allemande du XIXè siècle, celle de Hegel, de Marx également. Le travail est, dit et explique longuement Jean-Paul II, une "dimension fondamentale de l'existence humaine". Est ainsi récusée, et fort justement je crois, une relativisation du genre de la thèse des tenants de "l'allocation universelle".

²³ *Ibid.*, p. 97. Il faut ajouter, autre aspect de la pensée de notre auteur, cet avantage complémentaire de l'allocation universelle: permettre, voire favoriser "l'essor d'un 'secteur quaternaire' d'activités personnelles, non mécanisables". Du travail, à portée sociale aussi, d'un autre style, dégagé, à nouveau, de l'obligation de chercher un revenu. "Je relie, insiste Ferry, l'idée d'une allocation universelle ou revenu de citoyenneté au développement d'un secteur quaternaire d'activités non mécanisables, les deux thèmes formant, dans mon esprit, une unité politique indispensable" (p. 44). Il rejoint, sur ce point, une proposition, qui a elle aussi fort retenu l'attention, de B. Delplanque, dans un article de la revue *Etudes* "Pour un tiers temps de travail neuf" (décembre 1993): un équitable partage du travail de type classique (non plus l'allocation universelle) permettrait à chacun de consacrer une part de son temps à des services personnels mutuellement rendus sur une base de gratuité dans le cadre communautaire.

Le pape y insiste, le travail a toujours été ainsi perçu dans la doctrine sociale de l'Eglise, depuis ses premières formes. "Dans le contexte de cette question, dit-il, les approfondissements du problème du travail ont connu une mise à jour continuelle, en conservant toujours la base chrétienne de vérité que nous pouvons qualifier de permanente" (ibid.). Dans la période moderne, Jean-Paul II fait état tout spécialement de l'encyclique de Léon XIII sur la condition ouvrière, *Rerum novarum* en 1891.

Il ajoute, au sujet de Laborem exercens:

"Si dans le présent document, nous revenons de nouveau sur ce problème [...], ce n'est pas tellement pour recueillir et répéter ce qui est déjà contenu dans l'enseignement de l'Eglise mais plutôt pour mettre en évidence — peut-être plus qu'on ne l'a jamais fait — que le travail humain est une clé, et probablement la clé essentielle, de toute la question sociale, si nous essayons de la voir vraiment du point de vue du bien de l'homme".²⁴

Il faut désormais faire apparaître le travail comme central.

Le commentaire de la Genèse

La vue de l'Eglise sur le caractère fondamental du travail dans l'existence humaine, sur le fait qu'il est constitutif de l'homme, est une vue large, provenant de sources multiples: "anthropologie, paléontologie, histoire, sociologie, psychologie", dit Jean-Paul II. Toutes ces disciplines "semblent témoigner de cette réalité de manière irréfutable". "Toutefois, ajoutet-il, l'Eglise tire cette conviction avant tout de la source qu'est la parole de Dieu révélée, et c'est pourquoi ce qui est une conviction de l'intelligence acquiert aussi le caractère d'une conviction de foi". 25

A partir de quoi Jean-Paul II s'engage personnellement dans un long commentaire des premières pages du Livre de la Genèse. La phrase clé étant celle-ci: "L'homme est à l'image de Dieu notamment par le mandat qu'il a reçu de son Créateur à dominer la terre". ²⁶ Il est à l'image de Dieu comme travailleur.

Pour marquer l'actualité non entamée du propos, Jean-Paul II précise :

"Si parfois on parle de périodes 'd'accélération' dans la vie économique et dans la civilisation de l'humanité ou de diverses nations, en rapprochant ces 'accélérations' des progrès de la science et de la technique et spécialement des découvertes décisives pour la vie socio-économique, on peut dire en même temps qu'aucune de

²⁴ Laborem exercens, 3.2.

²⁵ Laborem exercens, 4.1.

²⁶ Laborem exercens, 4.2.

ces 'accélérations' ne rend caduc le contenu essentiel de ce qui a été dit dans ce très antique texte biblique. En devenant toujours plus maître de la terre grâce à son travail et en affermissant, par le travail également, sa domination sur le monde visible, l'homme reste, en tout cas et à chaque phase de ce processus, dans la ligne du plan originel du Créateur: [...] créé, homme et de femme, 'à l'image de Dieu'".²⁷

L'homme sujet dans le travail

Le travail a une importance centrale dans la vie de l'homme, souligne ensuite Jean-Paul II, parce que c'est une activité où l'homme est "sujet". Si en effet le travail est d'un certain côté un processus *objectif*, où "des machines et des mécanismes toujours plus perfectionnés" jouent un puissant rôle, même à l'époque du travail toujours plus mécanisé "le *sujet* propre du travail reste l'homme". Ou encore: l'homme lui-même est engagé dans le travail. Ou, c'est à travers son travail que l'homme est engagé dans l'économie. L'homme ne travaille pas par un côté extérieur, purement corporel peut-être de son être seulement, mais par toute sa personne.

"C'est en tant que personne qu'il travaille, qu'il accomplit les diverses actions appartenant au processus du travail; et ces actions indépendamment de leur contenu objectif doivent toutes servir à la réalisation de son humanité, à l'accomplissement de la vocation qui lui est propre en raison de son humanité même: celle d'être une personne".²⁹

Et c'est par là que le travail a un sens "éthique", pas simplement technique ou économique. "Le travail humain a une valeur éthique directement liée au fait que celui qui l'exécute est une personne, un sujet conscient et libre, c'est-à-dire sujet qui décide de lui-même". 30

Plus de différence à faire, d'autre part, entre un genre de travail et un autre, comme on le faisait dans l'antiquité:

"Les sources de la dignité du travail doivent être cherchées surtout, non pas dans sa dimension objective, mais dans sa dimension subjective. Avec une telle conception disparaît pratiquement le fondement même de l'ancienne distinction des hommes en groupes déterminés par le genre de travail qu'ils exécutent". 31

²⁷ Laborem exercens, 4.4.

²⁸ Laborem exercens, 5.3.

²⁹ Laborem exercens, 6.2.

³⁰ Laborem exercens, 6,3.

³¹ Laborem exercens, 6. 5-6.

Le pape s'en prend ensuite, en conséquence, à tous ceux qui, ne respectant par le caractère sujectif du travail, ont cherché à le considérer et le faire considérer comme une simple marchandise: tout l'économisme et matérialisme des débuts du capitalisme. Mais il est clair que son argumentation vaut semblablement à l'encontre de qui relativise exagérément la place du travail dans la vie humaine.

Humanité toujours plus grande du travail

Jean-Paul II dit aussi, de façon répétée, une "priorité" ou une primauté du travail par rapport au capital, qui s'harmonise mal avec une telle relativisation. Surtout il fait observer qu'aujoud'hui le travail, auteur de tout capital, devient de plus en plus qualifié, intelligent, est nécessairement davantage pénétré de connaissance pour pouvoir ce servir du capital. Pas de travail sans beaucoup d'intelligence aujourd'hui.

"Au stade présent de l'avancement de la technique, l'homme, qui est le sujet du travail, quand il veut se servir de cet ensemble d'instruments modernes, c'est-à-dire des moyens de production, doit commencer par assimiler, au plan de la connaissance, le fruit du travail des hommes qui ont découvert ces instruments, qui les ont programmés, construits et perfectionnés, et qui continuent à le faire. La capacité de travail — c'est-à-dire la possibilité de participer efficacement au processus moderne de production — exige une préparation toujours plus grande et, avant tout, une instruction adéquate".³²

Et dans *Centesimus annus*, dix ans plus tard, Jean-Paul II rejoindra plus explicitement encore le travail "moderne", le travail "d'entreprise moderne", ainsi caractérisé — le pape tient sûrement compte ici de l'actualité: "Le travail est d'autant plus fécond et productif que l'homme est plus capable de connaître les ressources productives de la terre et de percevoir quels sont les besoins profonds de l'autre pour qui le travail est fourni".³³ Aussi bien la "propriété de la connaissance, de la technique et du savoir" est-elle décisive aujourd'hui.³⁴

Finalement donc: "Devient toujours plus évident et déterminant le rôle du travail humain maîtrisé et créatif et, comme une part essentielle de ce travail, celui de la capacité d'initiative et d'entreprise".³⁵

³² Laborem exercens, 12.

³³ Centesimus annus, 31.

³⁴ Centesimus annus, 32.

³⁵ Ibid.

Il y a aujourd'hui un énorme fait de marginalisation

Mais si le pape se rapproche ainsi avec enthousiasme de la modernité du travail — ou du travail moderne, il ne faut pas se cacher qu'il nous laisse au milieu du gué tant est forte ensuite sa constatation que cette modernité est fermée à beaucoup d'hommes, à leur majorité même et que le système économique ne tend guère à leur intégration. On se souvient certainement de ces phrases:

"De nombreux hommes, et sans doute la grande majorité, ne disposent pas aujourd'hui des moyens d'entrer de manière efficace et digne de l'homme à l'intérieur d'un système d'entreprise dans lequel le travail occupe une place réellement centrale. Ils n'ont la possibilité ni d'acquérir les connaissances de base qui permettent d'exprimer leur créativité et de développer leurs capacités, ni d'entrer dans le réseau de connaissances et d'intercommunications qui leur permettraient de voir apprécier et utiliser leurs qualités. [...] S'ils ne sont pas exploités, ils sont sérieusement marginalisés; et le développement économique se poursuit, pour ainsi dire, au-dessus de leur tête".36

Dans les pays développés eux-mêmes,

"la transformation incessante des modes de production et des types de consommation dévalorise des connaissances acquises et des compétences professionnelles confirmées. [...] Ceux qui ne réussissent pas à suivre le rythme peuvent facilement être marginalisés, comme le sont, en même temps qu'eux, les personnes âgées, les jeunes incapables de bien s'insérer dans la vie sociale, ains que d'une manière générale, les sujets les plus faibles et ceux qu'on appelle le quart-monde; Dans ces conditions, la situation de la femme est loin d'être facile".³⁷

On n'a pu que louer Jean-Paul II d'avoir parlé avec ce réalisme de la situation en vigueur. Mais on a, je pense, ressenti d'autant plus l'absence d'analyse plus précise, ensuite, de moyens qui permettraient de s'attaquer — de commencer au moins de s'attaquer — à cette énorme marginalisation. C'est l'un des problèmes qui se pose assurément dans la foulée des récentes encycliques.

Et le chômage

On peut, je le crains, constater à peu prés la même carence dans la question du chômage (question plus particulière dans le cadre de la marginalisation évoquée plus haut). Question abordée assurément par Jean-

³⁶ Centesimus annus, 33.

³⁷ Ibid.

Paul II mais surtout dans *Laborem exercens* en 1981 et dans un message à l'Organisation internationale du travail l'année suivante, guère reprise en revanche dans *Centesimus annus* en 1991.

Abordée, faut-il même le préciser, avec ampleur dans les deux premiers documents mentionnés. Dans *Laborem exercens* on doit retenir par exemple que, pour Jean-Paul II, il n'y a pas responsabilité du seul employeur "direct", mais aussi de l'employeur "indirect", surtout l'Etat (bien que la définition soit "les nombreux facteurs différenciés qui, outre l'employeur direct, exercent une influence déterminée sur la manière dont se forment les contrats de travail").³⁸

Suit cette vigoureuse recommandation, que n'osent certes guère suivre nos Etats:

"Pour faire face au danger du chômage et assurer un travail à chacun, les instances qui définies ici comme employeur indirect doivent pourvoir à une *planification* globale en fonction de ce chantier de travail différencié au sein duquel se forme la vie non seulement économique mais aussi culturelle d'une société donnée; elles doivent faire attention, en outre, à l'organisation correcte et rationnelle du travail sur ce chantier".³⁹

La subsidiarité est en même temps maintenue assurément, Jean-Paul II écrivant:

"Ce souci global pèse en définitive sur l'Etat mais ne peut signifier une centralisation opérée unilatéralement par les pouvoirs publics: il s'agit au contraire de mettre en oeuvre une coordination, juste et rationnelle, dans le cadre de laquelle soit garantie l'initiative des personnes, des groupes, des centres divers, des 'ensembles de travail' locaux, en tenant compte de ce qui a été dit ci-dessus du caractère subjectif du travail humain".40

De toute manière, que de responsabilité sociale, collective est ici impliquée — quelque chose qui est certainement bien trop peu perçu par beaucoup aujourd'hui!

Dans son message à l'Organisation Internationale du Travail à Genève, un an après, Jean-Paul II s'est présenté avec une vision encore aggravée, peut-on dire, de la situation du chômage. Il insiste spécialement sur les lourdes conséquences du chômage des jeunes. Et il fait cet appel pressant à la solidarité:

³⁸ Laborem exercens, 16.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Ibid.

"Je l'affirme avec force: tant au niveau national qu'au niveau international la solution positive du problème de l'emploi et de l'emploi des jeunes en particulier, suppose une forte solidarité de l'ensemble de la population et de l'ensemble des peuples: que chacun soit disposé à accepter les sacrifices nécessaires, que chacun collabore à la mise en place de programmes et d'accords visant à faire de la politique économique et sociale une expression tangible de la solidarité, que tous aident à mettre en place les structures appropriées, économiques, techniques, politiques et financières, qu'impose indiscutablement l'établissement d'un nouvel ordre social de solidarité". 41

Surtout, c'est dans ce document de 1982 que Jean-Paul II a cette phrase pleine d'émotion qui a beaucoup frappé:

"Je me refuse à croire que l'humanité contemporaine, apte à réaliser de si prodigieuses prouesses scientifiques et techniques, soit incapable, à travers un effort de créativité inspiré par la nature même du travail humain et par la solidarité qui unit tous les êtres, de trouver des solutions justes et efficaces au problème essentiellement humain qu'est celui de l'emploi". 42

Ces propos étaient bien faits pour secouer et réveiller, ainsi qu'on l'a remarqué. Il n'en est pas moins significatif que le pape n'a pas repris la question dans les années suivantes, en 1991 en particulier lors de *Centesimus annus* alors que la situation ne faisait que s'aggraver.

L'avenir du problème du travail

De la même manière enfin, alors que dans *Laborem exercens* il avait fortement exprimé son sentiment que les problèmes actuels eux-mêmes seraient probablement vite débordés, le pape n'y est semblablement pas revenu ensuite.

Il écrivait ceci au début de Laborem exercens:

"Nous célébrons le 90e anniversaire de l'encyclique Rerum novarum à la veille de nouveaux développements dans les conditions technologiques, économiques et politiques qui, selon nombre d'experts, n'auront pas moins d'influence sur le monde du travail et de la production que n'en eut la révolution industrielle du siècle dernier. Les facteurs de portée générale sont multiples: l'introduction généralisée de l'automation dans de nombreux secteurs de la production, l'augmentation du prix de l'énergie et des matières de base, la prise de conscience toujours plus vive du caractère limité du patrimoine naturel et de son insupportable pollution, l'apparition sur la scène politique de peuples qui, après des

⁴¹ Message à l'OIT, n. 12.

⁴² Ibid.

siècles de sujétion, réclament leur place légitime parmi les nations et dans les décisions internationales. Ces nouvelles conditions et exigences requerront une réorganisation et un réaménagement des structures de l'économie d'aujourd'hui comme aussi de la distribution du travail. Malheureusement de tels changements pourront éventuellement signifier aussi, pour des millions de travailleurs qualifiés, le chômage, au moins temporaire, ou la nécessité d'un nouvel apprentissage; ils comporteront selon toute probabilité une diminution ou une croissance moins rapide du bien-être matériel pour les pays les plus développés; mais ils pourront également apporter soulagement et espoir aux millions de personnes qui vivent actuellement dans des conditions de misère honteuse et indigne". 43

Laborem exercens demeurait cependant plutôt classique, on l'a souvent remarqué, par rapport à cela — parlant du vieux travail industriel, ont dit certains. Mais surtout, Jean-Paul II n'a pas tellement accompagné, après Laborem exercens, l'évolution qu'il pressentait et annonçait et qui conduit aujourd'hui déjà jusqu'à l'idée de révision radicale de la place du travail et, de même, du genre de travail (développement par exemple des services personnels), sauf à dire, comme nous l'avons vu, dans Centesimus annus, que l'entreprise moderne a une merveilleuse aptitude à faire place à du travail très qualifié, plus "humain". Mais que le système entier est excluant, en tout cas peu incluant, peu intégrateur et ceci dans les pays industrialisés comme dans le tiers monde. Ceci, je l'ai déjà noté, ne débouche pas sur beaucoup de propositions nouvelles.

Bilan de Laborem exercens en particulier

Au total, l'encyclique *Laborem exercens*, le document récent le plus important en la matière, a frappé au début par son caractère personnel—l'ouvrier de Solvay devenu pape prenait ici directement la parole! Il livrait son expérience des exigences de dignité du travail et du travailleur dans les structures économiques et industrielles traditionnelles— où du moins du travail était offert. L'encyclique a aussi formidablement confirmé les travailleurs polonais dans leur lutte. C'est le temps de Solidarnosc.

A l'Ouest, elle a dès le début été accueillie avec moins de faveur, ou de ferveur, en raison de la crise du chomâge à laquelle elle n'apportait guère de remède, ainsi qu'en raison du progrès de l'idée de civilisation du loisir, avec une certaine relativisation du travail, que l'on remarquait déjà au début des années 80. Les sociologues ont souvent dit alors qu'il s'agissait d'une vue un peu passée du travail. Guère actualisée.

Le pape a certes renforcé et confirmé, et avec pleine raison, une idée

⁴³ Laborem exercens, 1.

qui n'était sûrement pas aussi forte ou claire dans la doctrine sociale de l'Eglise auparavant (au temps de Pie XI par exemple): celle de priorité du travail sur le capital. Dans les faits, toutefois, le capital allait l'emporter plutôt, bientôt. Et l'encyclique a de ce fait été facilement oubliée. Elle ne reste présente que comme une *synthèse* sur le travail dans l'arrière-fond de la mémoire du catholicisme social. On put l'éprouver, par exemple, à la Semaine sociale de France sur le Travail à Saint-Denis en 1987.

C'était une chose forte assurément qu'un pape ait consacré toute une encyclique au sujet du travail et pris ainsi position en sa faveur. Mais l'adaptation aux problèmes nouveaux, du chomâge, comme du déplacement du travail en direction des serices inter-personnels, et des moyens d'y parvenir, semble manquer depuis. C'est, je crois, le sentiment global que l'on peut recueillir de la comparaison des changements en cours et de l'état des encycliques sociales en la matière. J'en tirerais volontiers la conclusion que serait très opportune une reprise du sujet au plan doctrinal même, dans un contexte aussi concret que possible.